

## Comité de Suivi Etude Biodiversité Freydières



### Compte rendu Réunion n°3 – 18 janvier 2022

#### Présents :

Lucie Bezombes – Chargée de mission Freydières, Mairie de Revel  
Coralie Bourdelain – Maire de Revel  
Christian Boeuf – Chef ST Mairie Revel  
Philippe Burllet – ONF  
Geneviève Coursimault – Revéloise  
Guillaume Courtois – Département de l'Isère  
Jean-Baptiste Decotte - LPO  
Christine Eynard – Revéloise  
Patrick Hervé – Adjoint mairie Revel  
Frédéric Géromin – Conseiller municipal Revel  
Maud Gironde - ONF  
Jean-Luc Grossi – CEN Isère  
Alix Guédou – CEN Isère  
Elizabeth Maillet - Revéloise  
Daniel Tapias – Président AAPPMA Belledonne  
Agathe Vassy – Espace Belledonne

#### Excusés :

Vincent Pelletier – Adjoint mairie Revel

Objectifs de la réunion : → Présentation des derniers résultats de l'étude  
→ Proposition d'un plan d'action sur 5 ans avec focus sur 2022.

Après une introduction et un tour de table, le contexte de l'étude est rappelé. Le CEN précise que le livrable rendu est une *note* de gestion, moins standard et cadrée qu'un *plan* de gestion.

#### **1- Suite du diagnostic écologique**

##### Analyse d'eau :

- Forte augmentation des MES (matière en suspension) sur l'arrivée d'eau 2 (qui est le trop plein d'eau potable) => explication via les eaux de la voirie qui sont récupérées.
- Baisse d'O<sub>2</sub> dissous dans la mare du lac => mais c'est normal, il y a moins d'O<sub>2</sub> en fin d'été.

→ La qualité de l'eau est bonne mais s'il y a des années plus sèches, il est possible d'observer de moins bons résultats.

=> Importance de reconduire l'analyse d'eau régulièrement (2023 et 2026)

#### **2- Proposition d'actions :**

Proposées par le CEN dans le cadre de la note de gestion :

*Milieux aquatiques :*

- Réouverture mare de Ferpeyret (F)
- Surcreusement de la mare de F
- Mise en défens de la mare de F
- Mise en place d'une seconde zone de défens sur le lac => en veillant à conserver un accès au lac pour les pêcheurs
- Pose d'un filet supplémentaire
- Réaménagement des berges du lac de Freydières
- Mise en place de nasses à vairon pour le piégeage des perchers soleil – 2023, 2024, 2025, 2026
- Analyses d'eau

*Milieux ouverts :*

- Mise en place d'un plan de fauche différencié

*Milieux boisés :*

- Libre évolution des boisements
- Mise en place d'un IBP (Indice de Biodiversité Potentiel)

*Suivi et inventaires scientifiques :*

- Suivi des amphibiens > 2024 et 2026
- Pose d'enregistreurs acoustiques > 2024 (pour vérifier la présence de l'alyte accoucheur)
- Suivi des odonates
- Veille des espaces ouverts et des zones en défens
- Inventaire des chiroptères
- Suivi des populations de perches soleil (élimination des petits individus, et conservation des plus gros pour étude du contenu stomacal)

*Valorisation / Communication => en lien avec le chantier Camp de Base :*

- Mise en place de 2 éco-compteurs
- Réorganisation de la signalétique
- Création d'un panneau à la mare de F
- Mise en place d'un sentier pédagogique
- Balisage
- Mise en place d'animations

*Sensibilisation :*

- Suivi de la fréquentation
- Mise en place d'un foyer de feux officiel
- Mise en place d'une zone de bivouac

*Gestion courante :*

- Gestion administrative, technique et financière de la notice de gestion
- Saisies des données
- Bilan des opérations effectuées lors de la notice de gestion
- Labellisation du site en ENS

Echanges et commentaires :

- Concernant la libre évolution des boisements et la mise en place d'un IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) :
  - Des exploitations forestières sont prévues par l'ONF en 2023 (parcelle 37) et 2025 (parcelle 38), qui pourraient compromettre le calendrier proposé concernant la mise en place d'un IBP ;
  - La libre évolution n'est pas la seule option. Possibilité, dans le cadre de Sylv'Actes, de travailler sur l'effet lisière (travaux de lisière) avec différents étagement, avec des financements dans le cadre de Sylv'Actes et du Département ;
  - La libre évolution en bordure des mares ne sera pas forcément faisable, car entretien nécessaire pour la mare forestière => nécessité d'une bande tampon.
- Possibilité de rajouter un volet veille scientifique (dont suivi amphibiens) en plus de la veille des espaces ouverts, en s'appuyant sur les réseaux de bénévoles revélois.es.
- Le poste de Lucie Bezombes sur ce volet est financé en 2021 via LEADER, mais pas de financement

pour l'instant pour poursuivre ce travail. D'autres financements LEADER sont à considérer pour 2022, le dossier est à monter rapidement.

- Elimination des perches soleil avec capture à la nasse : utilisation de bouillis de crabe (pas le mieux) ou croquettes pour chats et chiens, en veillant à garder une partie de la nasse hors eau pour ne pas piéger des amphibiens. La LPO met en place ces actions sur d'autres sites.
- Piste à re-créer : classement de la zone en ENS ? Une tentative avait déjà été faite il y a 4/5 ans mais la note attribuée au site n'était pas assez élevée :
  - le milieu est riche en nombre d'espèces, mais peu d'espèces remarquables/patrimoniales.
  - il faudrait revoir l'organisation du site car forte proximité avec la route et beaucoup d'activités récréatives.
- Les places de feu existantes servent pour les barbecues ou des feux de camp.
- Il faudra adapter la note de gestion (notamment en termes de calendrier) en fonction de l'évolution du site et des financements mobilisables.

Proposition du plan d'action (avec focus sur ce qui est possible de faire en 2022) :

1. **Réouverture de mare Ferpeyret**, dans le cadre de la fiche action 3.1 du CVB Belledonne
  - Terrassement de 2 vasques (50 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>), très proches l'une de l'autre (séparées de 5 ou 6 m), de manière à optimiser le fonctionnement écologique et sa pérennité ;
  - Repérage des lieux le 31 janvier avec LPO, entreprise et ONF ;
  - Si validation, début des travaux fin février si la météo est favorable, afin de le faire avant le dégel et l'arrivée des 1<sup>ers</sup> amphibiens. Sinon report à la fin d'été ou l'automne.
  - Un panneau pédagogique prévu par la LPO format A2. :
    - avec des éléments de l'ONF sur la biodiversité forestière en plus
    - la pose du panneau n'est pas prévue, il faudra la prévoir avec les ST de Revel.
  - Attention aux plantes envahissantes.
  - La mise en défens de la mare pourra être financée avec le CVB.
  - Si besoin, la commune peut mettre à disposition un tractopelle pour déplacer la terre.

⇒ Importance de la communication :

  - Organiser un temps d'échange sur site avant et/ou après les travaux => école ? centre de loisirs ?
  - Un article dans le Revel Dialogue en avril-mai.
2. **Mise en défens lac de Freydières** : mise en défens secteur NE lac, pose filet dans le lac, réaménagement et plantation végétaux adaptés sur berges, remplacement filet existant par un de meilleurs, implication de volontaires pour les travaux... => finançable par le CVB Belledonne AAP  
Il faudra prévoir d'aller voir sur le terrain avec l'AAPPMA pour les emplacements exacts des filets.
3. **Fauche différenciée prairie** => à prévoir avec la mairie
  - Prévoir des panneaux sur le fauchage tardif à déplacer selon les zones non fauchées
4. **Inventaires et suivis scientifiques** => finançable par le LEADER 2022, dossier à monter avant le 13 février.
5. **2 écompteurs (un piéton, un voiture)** => A voir avec le Département.
6. **Journée d'animation / sensibilisation** :
  - Avec le centre de loisir Revel => Piste LEADER 2022
    - Animations pêches possibles avec l'AAPPMA qui a des écoles de pêche
    - Piste de financement à partir de 2023 :
      - via CD38 avec les projets EPIC ? à destination des collégiens
      - Forestivités, via la CCLG
      - Via la fiche action de la Fédé de Chasse du CVB Belledonne à destination des collégiens (FA 10.1)
  - A destination du grand public => Piste LEADER 2022

- Pré proposition de date : le 9 avril
  - Idée à creuser en lien avec le projet camp de base : **une course d'orientation** amenant à des ateliers tenues par les différentes associations...
7. **ENS** : Si ENS local : gestion communale, appui financier du département pour financer les actions (taux de subv à 85,87 % de subventions, taux dépendant du nombre d'habitants de la commune).
- Possibilité de déléguer au CEN38 une partie de l'animation et des actions (via conventionnement), avec une partie finançable par le CD38

Prochaines actions :

- Constitution d'un groupe d'organisation de la journée grand public
- Mise en relation du centre de loisir avec AAPPMA, LPO et autre intervenants potentiel pour la journée avec le centre de loisir.
- Montage des dossiers LEADER et candidature avant le 13 février
- Suivi du chantier de réouverture de la mare de Ferpeyret
- Montage du dossier CVB et candidature pour mars
- Préparation d'un plan et calendrier de fauche différenciée avec les ST de la mairie de Revel

Prochaine réunion : Novembre 2022 pour faire un bilan des actions 2022.

Fin du compte rendu, merci aux participants.